

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser les informations utiles à une bonne préparation de la rentrée et de l'année scolaire 2022-2023

L'ensemble des professeurs et personnels intervenant dans la scolarité de votre enfant souhaitent attirer votre attention sur les conditions de réussite de l'année qui s'annonce.

Il n'est pas de réussite possible pour chaque lycéen s'il n'y a pas pleine coopération entre les parents, les professeurs et personnels du lycée.

Cette coopération passe par l'adhésion au projet éducatif que vous entérinez à l'inscription dès la signature du contrat d'éducation. C'est pourquoi nous sommes attachés à un dialogue constant avec vous, parents, afin de faire progresser votre enfant sur le plan pédagogique et éducatif.

Ainsi une importance toute particulière sera accordée cette année à l'assiduité en classe, à la régularité du travail personnel et à un comportement exemplaire au sein de l'établissement.

Vous trouverez, ci-dessous, les horaires de référence pour l'année scolaire 2022-2023 (plages horaires maximales) :

- 7 h 55 à 18 h 00 comprenant une pause méridienne minimale d'une heure

Souhaitant à chacun une excellente année scolaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de tout notre dévouement.

Madame Véronique LAURE

Chef d'Etablissement Coordinateur



RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023

Lycée Professionnel

Chef d'Établissement Coordinateur : Mme Véronique LAURE

Adjoint de Direction du Lycée Professionnel : Mr Nicolas ANDRIOT

Responsables pédagogiques : Mr Nicolas ANDRIOT : 3ème Prépa Métiers - Bac Pro MRC et AGORA ;
 Mme Christelle Albaret : Bac Pro MMV ;
 Mme Julie Marzi : Bac Pro AEPA ;
 Mme Marie TUAN : Bac Pro ASSP et Cap ATMFC.

Nous avons bien reçu la confirmation de votre inscription et nous vous souhaitons la bienvenue au lycée privé Les Arcades.
Merci de penser à nous faire parvenir le dernier bulletin ainsi que l'avis du Conseil de Classe si cela n'est pas déjà fait.

Horaires de rentrée et réunions d'information aux parents

Classes	Rentrée	Réunion d'information aux parents
3ème Prépa Métiers	Jeudi 01 septembre 2022 de 14h30 à 17h00	Jeudi 08 septembre 2022 à 17h30

1ère année CAP ATMFC	Jeudi 01 septembre 2022 de 9h30 à 12h00	Jeudi 08 septembre 2022 à 17h30
2ème année CAP ATMFC	Vendredi 02 septembre 2022 de 14h30 à 17h00	Jeudi 08 septembre 2022 à 17h30

2nde Bac Pro MMV	Jeudi 01 septembre 2022 de 9h30 à 12h00	Jeudi 01 septembre 2022 à 17h30
2nde Bac Pro AGOrA	Jeudi 01 septembre 2022 de 14h00 à 17h00	Jeudi 01 septembre 2022 à 17h30
2nde Bac Pro MRC	Jeudi 01 septembre 2022 de 14h00 à 17h00	Jeudi 01 septembre 2022 à 17h30
2nde Bac Pro Animation	Jeudi 01 septembre 2022 de 14h30 à 17h00	Jeudi 01 septembre 2022 à 17h30
2nde Bac Pro ASSP	Jeudi 01 septembre 2022 de 14h30 à 17h00	Jeudi 01 septembre 2022 à 17h30

1ère Bac Pro Animation	Vendredi 02 septembre 2022 de 10h00 à 12h30	Vendredi 09 Septembre 2022 à 17h30
1ère Bac Pro MMV	Vendredi 02 septembre 2022 de 10h00 à 12h30	Vendredi 09 Septembre 2022 à 17h30
1ère Bac Pro ASSP	Vendredi 02 septembre 2022 de 10h00 à 12h30	Vendredi 09 Septembre 2022 à 17h30
1ère Bac Pro AGOrA	Vendredi 02 septembre 2022 de 10h30 à 13h00	Vendredi 09 Septembre 2022 à 17h30
1ère Bac Pro MRC	Vendredi 02 septembre 2022 de 10h30 à 13h00	Vendredi 09 Septembre 2022 à 17h30

Tle Bac Pro Animation	Vendredi 02 septembre 2022 de 13h30 à 16h00	Vendredi 02 Septembre 2022 à 17h30
Tle Bac Pro MMV	Vendredi 02 septembre 2022 de 13h30 à 16h00	Vendredi 02 Septembre 2022 à 17h30
Tle Bac Pro ASSP	Vendredi 02 septembre 2022 de 13h30 à 16h00	Vendredi 02 Septembre 2022 à 17h30
Tle Bac Pro AGOrA	Vendredi 02 septembre 2022 de 14h30 à 17h00	Vendredi 02 Septembre 2022 à 17h30
Tle Bac Pro MRC	Vendredi 02 septembre 2022 de 14h30 à 17h00	Vendredi 02 Septembre 2022 à 17h30

Lundi 05 septembre : Début des cours pour toutes les classes selon des emplois du temps

15 et 16 septembre : photographie pour toutes les classes suivant planning

Le lycée préparant tant à la vie professionnelle qu'à la vie sociale, il est demandé à chacun d'avoir une tenue très correcte tout au long de l'année.

A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL LE JOUR DE LA RENTREE

Chèque de Caution des livres de 110€ en Bac Professionnel (document « Prêt des Manuels scolaires »)

Uniquement pour les classes d'examen : 2ème année CAP ; Première et Terminale Bac Pro :

- copie de la pièce d'identité en cours de validité (Vous devez vous assurer de sa validité à la date de l'examen)
- copie de l'attestation de recensement, pour tout élève âgé de plus de 16 ans
- copie du relevé de notes du baccalauréat pour les élèves doublants de Terminale

Uniquement pour les élèves de Terminale Bac Pro :

- enveloppe format A4, libellée aux coordonnées de l'élèves, affranchie au tarif en vigueur (50g)

MANUELS SCOLAIRES – FOURNITURES

Les manuels scolaires sont fournis par le lycée grâce à une dotation allouée par le Conseil Régional de Bourgogne contre une caution non encaissée demandée aux familles. Cependant, merci de prendre connaissance de la liste Classe pour le reste des fournitures à acheter pour la rentrée

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Au cours de l'année seront organisées des activités pédagogiques à caractère obligatoire (journée d'intégration, voyage de classe). Une contribution financière partielle ou totale pourra être demandée aux familles.

BOURSES

Les élèves venant d'un établissement extérieur, doivent **impérativement** demander au secrétariat le transfert de leur dossier de bourse, et fournir **obligatoirement** à l'établissement d'accueil une copie de la notification. L'établissement est habilité à recevoir les bourses nationales et départementales

ENT : plateforme Ecole Directe (notes, emploi du temps...)

- Le code élève Ecole Directe sera donné par le Professeur Principal le jour de la rentrée
- Le code parent Ecole Directe est envoyé par courrier durant la première semaine de rentrée
- Les certificats de scolarité seront disponibles sur école directe après 15 jours de présence effective dans l'établissement.

TRANSPORTS : www.bourgognefranchecomte.fr

ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRE D'UNE INDEMNITÉ EN 2022-2023 : La demande d'aide est à renouveler par internet avant **le 15-07-22**

ELEVES EMPRUNTANT LES CIRCUITS SPECIFIQUES SCOLAIRES MOBIGO : Une nouvelle carte de transport sans contact sera envoyée directement au domicile des parents.

ELEVES EMPRUNTANT LES LIGNES REGULIERES MOBIGO : Pour toute inscription avant le **15-07-22** :

Le Conseil Régional enverra les titres de transports pour les nouveaux élèves dans l'établissement scolaire. Les élèves possédant déjà une clé USB ou une carte à puce doivent la conserver (validité 5 ans)

ELEVES EMPRUNTANT LE RESEAU SNCF : Les élèves externes ou demi-pensionnaires n'auront plus à avancer l'achat des billets ni à demander un remboursement en fin d'année. Les élèves internes n'auront plus d'abonnements composés de plusieurs billets. Tous les élèves devront en priorité s'inscrire en ligne sur le site de la Région avant le **15-07-22**. Au-delà de cette date, l'élève devra souscrire un abonnement « Elève-Etudiant-Apprenti (AEEA) » dans les gares SNCF pour un mois remboursable par la SNCF sur présentation du titre définitif gratuit accordé par le Conseil Régional. Après étude des droits, la SNCF établira un abonnement scolaire nominatif sur lequel une photo d'identité devra être apposée. Cet abonnement sera directement envoyé par la SNCF aux familles.

ELEVES EMPRUNTANT LE RESEAU DIVIA

Les élèves externes ou demi-pensionnaires domiciliés hors de l'agglomération dijonnaise, devront acheter un abonnement nominatif « PASS 15/17 » annuel ou mensuel. Cet abonnement pourra être remboursé, en fin d'année scolaire en adressant au Conseil Régional les justificatifs d'achat, un certificat de scolarité et un RIB

PERIODES DE STAGE 2022-2023 - Lycée Professionnel Les Arcades

Classes	PFMP	Dates de Stage	Durée
3ème PREPA Métiers	PFMP1	Du lundi 14 novembre au samedi 19 novembre 2022	1
	PFMP2	Du lundi 23 janvier au samedi 04 février 2023	2
	PFMP3	Du lundi 24 avril au samedi 29 avril 2023	1
Secteur Industriel			
2nde BAC PRO MMV	PFMP 1	Du lundi 05 juin au samedi 08 juillet 2023	5
1ère BAC PRO MMV	PFMP 2	Du lundi 10 octobre au samedi 22 octobre puis du lundi 07 novembre au samedi 19 novembre 2022	2+2
	PFMP 3	Du lundi 06 mars au samedi 08 avril 2023	5
Terminale BAC PRO MMV	PFMP 4	Du lundi 21 novembre au samedi 17 décembre 2022	4
	PFMP 5	Du lundi 06 mars au vendredi 31 Mars 2023 (sur le lycée : 120 heures)	4
Secteur Sanitaire et Social			
CAP ATMFC - <u>1ère année</u>	PFMP 1	Du lundi 28 novembre au vendredi 16 décembre 2022	3
	PFMP 2	Du mardi 30 mai au vendredi 23 juin 2023	4
CAP ATMFC - <u>2ème année</u>	PFMP 3	Du lundi 07 novembre au vendredi 25 novembre 2022	3
	PFMP 4	Du lundi 20 février au vendredi 17 Mars 2023	4
2nde BAC PRO ASSP	PFMP 1	Du lundi 23 janvier au vendredi 03 février puis du lundi 20 février au vendredi 24 février 2023	2+1
	PFMP 2	Du lundi 12 juin au vendredi 30 juin 2023	3
1ère BAC PRO ASSP	PFMP 3	Du lundi 21 novembre au vendredi 16 décembre 2022	4
	PFMP 4	Du lundi 05 juin au vendredi 30 juin 2023	4
Terminale BAC PRO ASSP	PFMP 5	Du lundi 12 septembre au vendredi 07 octobre 2022	4
	PFMP 5	Du lundi 30 janvier au vendredi 03 février puis du lundi 20 février au vendredi 10 mars 2023	1+3
2nde BAC PRO AEPA	PFMP 1	Du lundi 28 novembre au vendredi 16 décembre 2022	3
	PFMP 2	Du lundi 24 avril au vendredi 12 Mai 2023	3
1ère année BAC PRO AEPA	PFMP 3	Du lundi 26 septembre au vendredi 21 octobre 2022	4
	PFMP 4	Du lundi 12 juin au vendredi 07 juillet 2023	4
Terminale BAC PRO AEPA	PFMP 5	Du lundi 07 novembre au vendredi 02 décembre 2022	4
	PFMP 5	Du lundi 13 mars au vendredi 07 avril 2023	4
Secteur Tertiaire			
2nde BAC PRO AGORA	PFMP 1	Du lundi 14 novembre au samedi 03 décembre 2022	3
	PFMP 2	Du lundi 19 juin au samedi 08 juillet 2023	3
1ère BAC PRO AGORA	PFMP 3	Du mardi 03 janvier au samedi 28 janvier 2023	4
	PFMP 4	Du lundi 12 juin au samedi 08 juillet 2023	4
Terminale BAC PRO AGORA	PFMP 5	Du lundi 07 novembre au samedi 17 décembre 2022	6
2nde BAC PRO MRC	PFMP 1	Du lundi 14 novembre au samedi 03 décembre 2022	3
	PFMP 2	Du lundi 19 juin au samedi 08 juillet 2023	3
1ère BAC PRO MRC	PFMP 3	Du mardi 03 janvier au samedi 28 janvier 2023	4
	PFMP 4	Du lundi 12 juin au samedi 08 juillet 2023	4
Terminale BAC PRO MRC	PFMP 5	Du lundi 28 novembre au samedi 17 décembre 2022	4
	PFMP 5	Du lundi 13 mars au samedi 08 avril 2023	4

PRET DES MANUELS SCOLAIRES
Année Scolaire 2022-2023

NOM _____

Prénom _____

Classe _____

Cautions de 110,00 € pour les classes du Lycée Professionnel (Hors CAP)

Le chèque sera restitué en fin d'année scolaire si les livres sont rendus sans dégradation de leur état.

Déposée par chèque à l'ordre du Groupe Arcades en date du _____

Nom du titulaire du compte _____

Signataire du chèque :

Merci d'agrafer le chèque caution à ce document, qui est à rapporter au professeur principal le jour de la rentrée.